

Informations de base	
<b>2022/2558(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Frais applicables dans le cadre de la surveillance, par l'Autorité européenne des marchés financiers, de certains administrateurs d'indices de référence  Complétant <a href="#">2013/0314(COD)</a>  <b>Subject</b>  2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 2.80 Coopération et simplification administratives	

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">ECON</span> Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
19/05/2015	Dossier renvoyé a la commission compétente		
16/02/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)00851</a>	
16/02/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
09/03/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/05/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2022/2558(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Nature de la procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2013/0314(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/9/08415

Portail de documentation	
<b>Commission Européenne</b>	

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)00851	16/02/2022	